

LE BREVANNAIS

N°41

ÉTÉ 2016



Image de notre village...

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Vie du village

p 2
p 5-8
Vie associative

Informations
Vie de l'école
p13-16

p 3-4
p 9 -12



Le mot du maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après un printemps pluvieux, nous avons passé un été chaud, notamment en août, qui était difficile à supporter pour les personnes âgées et celles rencontrant des problèmes de santé.

Des travaux, sous maîtrise d'œuvre du Grand Dole, ont été réalisés pour les arrêts de bus du service transport du Grand Dole, à l'entrée du Parc sur l'Avenue Eisenhower. Pas de changement concernant les bus pour l'école primaire : le bus entrera toujours dans le lotissement pour prendre les enfants. Cette réalisation ne prend pas en compte toutes les préconisations que nous avons sollicitées auprès du Grand Dole. Les travaux ayant été réalisés de façon quelque peu précipitée, j'interviens auprès du Grand Dole pour revoir les aménagements de sécurité à mettre en place.

Concernant toujours l'Avenue Eisenhower et plus particulièrement l'aménagement des trottoirs, sous maîtrise d'œuvre (MO) de la Commune, un dossier est proposé par le SIDEC, notre délégataire pour la MO. Le Conseil Départemental, ayant arrêté sa politique d'intervention auprès des Communes du Jura, nous a donné les modalités de subventions dont pourrait bénéficier Brevans. Nous sollicitons donc ces subventions, ce qui retarde le lancement de l'appel d'offre et des travaux de quelques mois.

Cet aménagement devrait permettre notamment de capter les eaux pluviales de la route et d'éviter des inondations vers l'imprimerie IND lors de gros orages.

Les travaux ne pourront malheureusement pas être réalisés simultanément avec la ville de Dole qui renvoie au prochain mandat une intervention de sa part. Au cours du précédent mandat, cela devait être fait en 2013, puis maintenant repoussé après 2020. Le conseil municipal de Brevans a décidé de faire sa partie. Nous avons malgré tout présenté notre projet à Dole par souci d'harmonisation sur cette entrée de ville.

Nous organiserons une réunion publique pour présenter ce projet aux Brevannais courant octobre 2016.

Je vous souhaite un bel automne et reste disponible à votre écoute.

Le Maire de BREVANS,
Gérard FUMEY

Mairie: Horaires d'ouverture

Lundi: 9h-11h30 13h30 - 17h30

Mardi, Jeudi, vendredi: 13h30 - 17h30

tel : 03 84 72 51 18 Fax : 03 84 72 99 27

Adresse Email: Mairiebrevans@wanadoo.fr

Adresse postale: 5 place Louise et Benjamin CONSTANT
39100 BREVANS

Site internet : www.brevans.fr



déchèterie : Horaires d'ouverture

HIVER : du 10/10/2016 au 26/03/2017 du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15

Listes Electorales



Date limite d'inscription sur les listes électorales
31 décembre 2016

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter en mairie, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes qui ont 18 ans courant 2016 sont inscrits d'office, à l'exception de ceux qui n'auraient pas été recensés. Il est donc conseillé de vérifier, auprès de la secrétaire de mairie, si vous êtes bien inscrit.

Elections présidentielles: 23 avril et 07 mai 2017

Elections législatives: 11 et 18 juin 2017

Commémoration du 11 Novembre

Le maire et les conseillers municipaux vous invitent à la cérémonie du 11 Novembre.

Rendez-vous devant la salle J.Ferrat à 11h30.

Nous nous rendrons aux monuments aux morts du cimetière et du Bois des Ruppes où nous inaugurerons ensemble l'Allée du Souvenir...

La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié et d'un repas (les modalités d'inscription vous seront précisées ultérieurement).

AFFOUAGE

2016-2017



Au vu du peu de houppiers disponibles pour effectuer un affouage sur 2016-2017, et en accord avec l'ONF, il n'y aura pas d'affouage pour cette période.

Operation Brioches



Les associations de parents et d'amis d'enfants inadaptés, groupées au sein de l'Union Départementale, organisent comme chaque année leur traditionnelle « opération brioches » durant la semaine du 03 au 08 octobre 2016.

Nous comptons sur vous !

DECLARATION DE RUCHES 2016 : du 1er septembre au 31 décembre 2016

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre d'une part et leurs emplacements d'autre part (article 33 de la loi 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et article 11 de l'arrêté du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles).

La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue. La Commission européenne a décidé d'harmoniser les périodes de recueil des déclarations de ruches dans l'ensemble des États membres de l'Union Européenne à compter de 2016 (règlements 2015/1366 et 2015/1368). Afin de répondre à cette nouvelle réglementation européenne, la Direction générale de l'alimentation (DGAI) a défini une nouvelle période de déclaration obligatoire : **entre le 1er septembre et le 31 décembre.**



Il est essentiel pour la filière apicole de se conformer à ces nouvelles dispositions européennes.

Les informations et documents sont disponibles en mairie

La POLITIQUE de PROXIMITE RETRAITE



Dans l'objectif de s'adapter et de répondre aux attentes des assurés en continuant à rendre un service de qualité dans les prochaines années,

l'Assurance Retraite de la Sécurité sociale fait évoluer sa politique de proximité retraite en Bourgogne et Franche-Comté.

Le réseau des agences retraite en Franche-Comté a évolué depuis deux ans. Le département du Jura comptera une agence retraite située à Lons-le-Saunier et installée dans de nouveaux locaux à compter de mi-juin 2016.

L'offre de services de l'Assurance Retraite de la Sécurité sociale est diversifiée et vise à répondre par le canal adapté aux demandes et besoins multiples des assurés :

Un accueil sur rendez-vous en agence pour la préparation du passage à la retraite :

Les agences retraite accueillent les assurés sur rendez-vous les lundi, mardi, mercredi et vendredi. Les agences sont fermées au public le jeudi.

Une offre d'accueil attentionnée pour les publics fragilisés (problème de santé, de mobilité, de handicap, d'isolement...) avec la possibilité de rendez-vous au plus près des assurés jusqu'à leur domicile.

Un site www.lassuranceretraite.fr pour accéder aux informations et services en ligne : consulter son relevé de carrière, se renseigner sur son âge de départ à la retraite, simuler son montant de retraite, consulter les derniers paiements de sa pension de retraite, télécharger une attestation de paiement, consulter son montant déclaré à l'administration fiscale pour l'impôt sur le revenu...

Un accueil téléphonique : 3960 ou 09 71 10 39 60 depuis une box, un mobile ou de l'étranger du lundi au vendredi de 8 h à 17 h pour renseigner les assurés et fixer un rendez-vous en agence retraite en fonction de la situation.

La Gendarmerie nationale a un nouveau logo

Depuis le 1^{er} septembre 2015, la gendarmerie nationale a une nouvelle «Identité visuelle» après avoir remplacé son logo qui commençait à dater.



Le nouveau, très stylisé, se veut le «symbole d'une institution moderne et en mouvement».

Il est assorti d'une signature, déjà en vogue dans les années 1990: «Une force humaine».

La grenade « bois de cerf » a disparu pour laisser la place à une forme censée la représenter. Mais certains esprits taquins y verront une faux, d'autres un hameçon.

Car, même s'il a fait l'objet d'un sondage, ce nouveau logo suscite des critiques, la principale étant la disparition de la couleur rouge, et donc de la représentation du drapeau tricolore. De fait, les couleurs dominantes sont le blanc (en fond), le bleu et le noir (signature)?

Ce logo a été « imaginé et réalisé en interne », a précisé la direction de la gendarmerie nationale (DGGN).

réserviste de la Gendarmerie Nationale

Préparation militaire Gendarmerie 2016

Du 20 octobre au 2 novembre

Vous souhaitez :	Conditions d'admission :
être au service de vos concitoyens Intervenir au côté des gendarmes Bénéficier d'une formation continue	Etre de nationalité française Avoir entre 17 et 40 ans Avoir effectué la JAPD ou la JDC bonne aptitude physique et bonne moralité

Inscriptions au 03 84 35 86 47

Pour toute information complémentaire appeler le CIR Gendarmerie au 03 81 40 50 47

TRAVAUX ESTIVAUX

ECOLE

Répondant à une demande de nos instituteurs, nous avons profité des vacances scolaires pour réaliser quelques aménagements :

Afin d'organiser des travaux manuels, nous avons installé une jolie table en pierre dans la cour supérieure en dessous de la salle de classe de M. GREMION.

Avant cela, les trois vieux composteurs qui s'y trouvaient ont été enlevés et remplacés par un seul, plus hygiénique et plus facile de maintenance, mais placé de l'autre côté du bâtiment, à l'abri des regards et surtout évitant des nuisances aux élèves (insectes, mauvaises odeurs...).

Afin d'assurer une liaison internet dans la classe de Mme LINOT, nous avons fait passer en souterrain, un câble Ethernet reliant les deux bâtiments.

Entre l'école et la propriété ROSSELOT, la barrière a été remise à hauteur normale, le sol a été profilé et stabilisé. Le grillage placé derrière la salle des fêtes a été remis en état et ses piquets remplacés.



IMPASSE DES TOPES ET IMPASSE DE L'ALLEE DU BOIS



Ces deux rues réalisées en gravier tout-venant nécessitaient régulièrement l'intervention des employés pour reboucher les trous.

Ces travaux avaient atteint leur limite en ce sens que les « rustines » ne se mariaient plus avec le sol et les interventions devenaient de plus en plus fréquentes et de moins en moins efficaces.

Nous avons donc décidé d'y faire réaliser un revêtement bicouche. La société EIFFAGE est intervenue les 08 et 09 juin.



CHEMIN DE LA PRAIRIE

Ouf, c'est fait mais cela n'a pas été sans mal !!!

Le chemin de la prairie avait bien besoin d'une lourde remise en forme. Les trous béants qui s'y étaient formés ne facilitaient pas le travail de nos agriculteurs.

Après consultation de trois entreprises, le groupe EIFFAGE a été retenu.

Comme nous voulions éviter les crues du Doubs, les travaux avaient été fixés fin mai. Les conditions météorologiques ne l'ont pas permis car beaucoup d'eau stagnait encore dans deux grandes baissières.

Le chantier a été repoussé à début juillet, mais comme l'entreprise traitait deux autres chantiers dans notre village, nous avons demandé quelques travaux provisoires dans le chemin et une niveleuse est venue reboucher les plus gros trous, ce qui a permis aux agriculteurs de faire leurs premières récoltes dans de meilleures conditions.



Début juillet, pas d'entreprise ! Tour de France oblige, l'entreprise Eiffage, très sollicitée pour refaire des macadams n'a pu intervenir.

Les travaux ont finalement été réalisés les 23 et 24 août à la satisfaction de tous.



RUE DE LA RIOTTE

Comme vous le savez, lorsque nous avons réaménagé la rue Marlin et changé les sens de circulation du quartier, nous en avons profité pour limiter la circulation Rue de la Riotte.

La signalisation mise en place étant non respectée par nombre d'automobilistes peu scrupuleux, nous avons, de concert avec les riverains très favorables à cette démarche, divisé la Riotte en deux voies sans issue.

Des barrières et une signalisation adéquate ont été mises en place.

TERRAIN MARLIN RUE DE LA COURBE

Acquis par la commune au mois de mars, cet ancien verger reconverti en parc à moutons était envahi de friches depuis de nombreuses années.

L'entreprise SAGET a pu nettoyer la moitié du terrain, mais beaucoup d'arbres fruitiers et une vieille barrière prise en travers dans les ronces ont interdit le passage de l'engin.



Avec les moyens du bord, nous sommes intervenus pour nettoyer cette jungle qui, très dense, s'élevait souvent à plus de trois mètres.

Avant cela, une vieille cabane à moutons (épave d'estafette) a été arrachée des friches. Il reste à nos employés municipaux quelques finitions qui devraient être réalisées au plus tôt.

TRAVAUX de RECUPERATION des EAUX au Lotissement du PARC

Certaines maisons du Parc, construites de façon trop basse par rapport au niveau de la voirie municipale étaient inondables lors de gros orages. Les moyens de rétention étant insuffisants, un puisard de plus de 3 mètres de profondeur a été réalisé pour recueillir les eaux pluviales.

L'entreprise Ortelli a donc installé des buses perforées d'un mètre de diamètre intérieur, sur une profondeur totale de 3.20 mètres, enrobées de cailloux de carrière. Ces travaux vont permettre de recevoir le trop-plein des puits perdus situés à proximité.



Le lotissement de Parc, privé à l'origine a été repris en charge par la commune une quinzaine d'années plus tard...



HOMMAGE aux MARTYRS du BOIS RUPPES

Samedi 3 septembre, Mme Danièle PONSOT, présidente de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance) et M. Gérard FUMEY, maire de Brevans, ont convié la population ainsi que de nombreuses personnalités à la cérémonie du souvenir au monument du Bois des Ruppes.

La présence de nombreuses associations d'anciens combattants, représentées par leurs porte-drapeaux, la montée des couleurs par deux engagés volontaires du 511^e Régiment d'Auxonne, l'interprétation de musiques et de chants de circonstance interprétés par l'harmonie municipale de Dole et la chorale de Chaussin, ont rendu cette cérémonie, solennelle et émouvante.



Après le dépôt de gerbes, notre maire a déclaré :
« Nous devons beaucoup aux combattants de l'ombre : la fin de la peur, de l'occupation, la liberté tout simplement... »

Mme Danièle Ponsot, dans son allocution, a souligné
« les jeunes générations doivent savoir ce qui s'est passé pour ne plus que cela se reproduise (...) Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre. »

Repas des voisins



Les voisins du Lotissement du Parc et ceux du « vieux village » ont fait la fête. Chaque groupe s'est retrouvé autour d'un repas pour un moment convivial.

Remise des cartes avantages jeunes

Cette année, la municipalité a offert 54 cartes avantages jeunes. Seuls dix jeunes se sont déplacés pour recevoir leur carte, remise par Gérard Fumey et Patrick Frater, ce samedi 10 septembre. Les absents devront venir retirer leur carte et le livret qui l'accompagne, en mairie.

Tout au long de l'année, de nombreuses offres supplémentaires sont à consulter sur le site :
www.avantagesjeunes.com



Laura ROSSELOT

Samedi 25 juin, au stade Léo Lagrange de Besançon, se déroulait la finale nationale du parcours sportif du sapeur-pompier. Des épreuves athlétiques, ont rassemblé les meilleurs sapeurs-pompiers de France. Parmi les sept Dolois et Doloises qualifiés, Laura Rosselot, 16 ans, garde pour la 2^e année consécutive son titre :

Championne de France du grimper de corde en catégorie cadette (4,06 secondes)

Laura a réussi son brevet national de jeune sapeur-pompier à la suite de quatre années de formation.



Victor et Sylvie, Champions de boules lyonnaises

Brevannais, depuis 2010, nous pratiquons le sport « boule lyonnaise » tous les deux.

Victor joue à la longue depuis son adolescence. Il évolue aujourd'hui en 2^{ème} division, il est licencié à Lons le Saunier avec son équipe.

Joueur très compétent, aussi bon pointeur que bon tireur, il enchaîne les victoires au fil des saisons. C'est un joueur impétueux avec un mental de gagnant ce qui lui vaut d'être champion interrégional en simple pour la deuxième année consécutive. Pour ses adversaires, il est redoutable sur les terrains.



Moi j'ai découvert la Lyonnaise lors de ma rencontre avec Victor il y a 12 ans.

La première année, je l'ai suivi partout sur les concours essayant de comprendre les règles qui sont extrêmement complexes. Puis l'envie de jouer m'a gagnée, je pris ma première licence à la Boule Doloise. Etant la seule féminine à Dole, je suis partie sur Poligny pour monter une équipe.

Championne de France des opens féminins en simple en 2011, j'ai enchaîné les victoires en 4^{ème} division puis en 3^{ème}.

Cette année encore j'ai fait une très belle saison :

- *Championne du Jura en simple*
- *Championne interrégionale en simple*
- *Qualifiée pour le championnat de France à Thonon ensuite championne du Jura en double.*
- *Championne interrégionale en triple*
- *Qualifiée pour le championnat de France à l'Arbrete où nous nous sommes inclinés en 8^{ème} de finale.*

Ne voulant pas m'arrêter au statut de joueuse, j'ai passé mes examens d'arbitre départemental puis régional et j'espère avoir le temps d'étudier pour passer le national.

Une fin d'année scolaire pleine de découvertes... A l'école de Brevans

Mardi 14 juin

Nous sommes partis de Brevans en bus, nous sommes arrivés au parking. Nous sommes allés dans 3 petites grottes, nous sommes montés et nous avons vu une belle cascade. Le pont était plein d'eau, donc nous sommes redescendus pour aller à la grotte. Nous avons rencontré un guide. Nous sommes passés sous une cascade et rentrés dans la grotte. Le guide nous a dit que le niveau d'eau était très haut et que l'eau coulait normalement sous terre. Nous sommes allés dans des salles. 1ère salle Il y avait de l'urine de chauve souris. La troisième salle, la salle des fêtes, est la plus haute, elle mesure 71m de haut, et il y a des crevettes blanches et des chauve souris. Nous sommes allés dans la salle où la roche forme le Mont st Michel, un crocodile. Nous sommes sortis et nous avons pique-niqué.

Gabriel et Mathieu



L'après midi

Nous avons construit un barrage avant d'aller à Jurafaune . Nous avons pris le bus jusqu'à Jurafaune. Certains ont vu des bébés chouettes, des œufs dans une couveuse.

Le monsieur nous a dit comment on différencie un hibou et une chouette, le hibou a une plume au dessus de chaque œil, la chouette n'est pas la femelle du hibou. Après il nous a montré le hibou petit duc, une chouette qui s'est cognée dans le grillage, le moyen duc et le grand duc. Il nous a montré les faucons, il nous a emmenés voir les rapaces forestiers et les charognards. Il y avait les aigles et le condor des Andes. . Nous sommes allés au spectacle. Ils nous ont présenté le moyen duc et le grand duc, le milan royal, ils les ont fait voler. Nous avons pu caresser le grand duc, il est tout doux. Après nous sommes retournés dans le bus pour aller à Brevans.

Hugo&Maxence



Jeudi 1^{er} juillet, sortie vélo en forêt de Chaux.

Nous sommes partis de l'école à vélo pour aller à la rencontre sportive en forêt de Chaux. Nous avons mis une heure pour y aller. Nous avons attendu l'école de Parcey, pendant ce temps, certains ont joué au foot. Puis ils sont arrivés. Nous avons commencé les activités, nous en faisons deux le matin. Il y avait le land art, le jeu douaniers contrebandiers, trivial poursuit. Le land art est un art de campagne. Nous avons fabriqué un carré formé de 9 petits carrés. Il fallait les décorer avec des choses naturelles.



Le jeu douaniers contrebandiers, les policiers surveillaient la frontière, les contrebandiers devaient passer la frontière avec de l'argent. Le trivial poursuite est un quizz de questions, l'équipe qui a le plus de points a gagné. Puis nous sommes partis pique-niquer.

Axel et Juliette

Après le pique-nique, les instituteurs nous ont dit qu'on pouvait faire une course de lenteur ou aller dans la forêt. Puis nous avons continué les activités. Puis nous sommes retournés à l'école en vélo.

Pierrick Mohamed-Ali

En juin, sur proposition des enfants suite à la lecture d'un roman, les CM ont passé 3 jours à Morteau. Ils ont visité la ...



chocolaterie



...A l'école de Baverans Pour terminer l'année une sortie au château de Pierre de Bresse...



...a eu lieu pour découvrir le château et pour visiter le parc du domaine et découvrir la vie animale et végétale. La journée a été très appréciée.

Une classe découverte de 3 jours au château de Guédelon...

...un château-fort en construction avec les outils et méthodes du Moyen-Age

. Cette sortie fut un succès pour les enfants qui ont beaucoup apprécié le centre d'hébergement et leur nouvelle autonomie ainsi que la visite du château, point final d'apprentissages divers réalisés en classe sur le moyen-âge, les chevaliers etc....



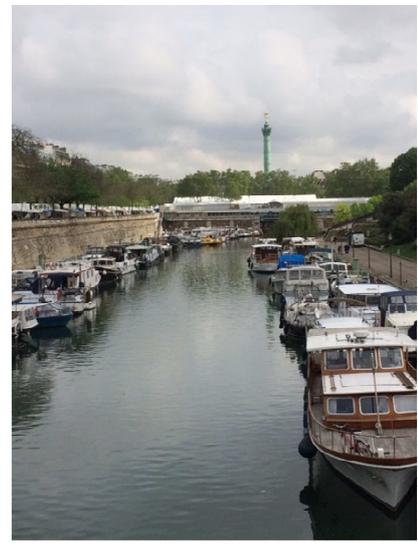
Mai, une journée à Paris



Le train

Nous sommes partis à 8h01 de la gare direction Paris. Dans le train, on a écouté de la musique, dessiné, joué aux cartes...Et on est arrivés à 10h05.

Pierrick



*Le déjeuner au bord du canal saint-Martin
Nous avons goûté, au bord du canal saint-Martin et nous avons une belle vue sur la colonne de Juillet.*

Armand



Nous sortons de la gare de Lyon qui possède une très belle Horloge.

Juliette

Noëlie prend le maitre en photo pendant qu'il la prend aussi et Juliette elle fait sa pause.
Adam

ADAM



Le pique nique

Nous avons pique-niqué dans le bateau bus. Il y en a qui ont pique-niqué dans le bateau, d'autre dehors (le pont). C'était bon.

Pierrick



On est en train d'attendre le batobus à l'arrêt de l'hôtel de ville.

Apoline

Une nouvelle année scolaire commence...Rentrée réussie



Les enfants heureux de retrouver leurs copains...



Les parents peut-être un peu nostalgiques...



Les « Petits » encore un peu timides...



Les « Grande Section » et CP déjà prêts au travail...



Et la joie de déjeuner entre copains...



Les « Grands » avides de nouvelles découvertes...

Les effectifs pour l'année 2016-2017

Classe de Mme Picard : Petite et Moyenne section : $12 + 7 = 19$ élèves
Classe de Mme Lavry : Grande section – CP : $17 + 11 = 28$ élèves
Classe de Mme Linot : CE1-CE2 : $14 + 13 = 27$ élèves
Classe de M. Gremion : CM1-CM2 : $13 + 9 = 22$ élèves

Soit un effectif de 96 élèves pour notre regroupement Baverans-Brevans

Les Petits Pas Brevannais

Samedi 10 septembre, 23 membres de l'association Les Petits Pas Brevannais ont pris la direction du haut Doubs pour une sortie week-end ensoleillée. Arrivée à Villers-le-lac, toute l'équipe a pris le bateau pour effectuer une promenade au saut du Doubs, suivie d'une randonnée jusqu'au barrage.

Après une soirée et une nuit de repos à MORTEAU, le dimanche fut consacré à la découverte de Sainte-Croix en Suisse: descente des superbes gorges de Covatannaz: puis le retour en train avec vue sur le lac de Neuchâtel et ses environs.

C'est toujours dans la convivialité que se déroulent ces week-end.



Contact: Josy ROZ, présidente du club des PPB
Tél:03 84 82 31 45

Club « AU GAI LOGIS »



Nous avons repris le mardi 6 septembre 2016. Il manquait quelques personnes qui ne sont pas rentrées de vacances.

Il y a deux nouveaux membres habitant Romange, Monsieur JEANNET et son épouse Monique. Le club comptera 27 adhérents quand tout le monde sera là. Tout marche bien. C'est toujours jeux de cartes, tarots, belotes, scrabbles, goûters de 14h à 18h, tout cela dans une très bonne entente. Mais les Brevannais ne bougent pas beaucoup, c'est dommage !

Le 21 septembre 2016, les clubs sont allés à Champagnole pour une journée de détente.

Le 4 octobre 2016 à 11h aura lieu l'assemblée générale. Elle sera suivie d'un repas au restaurant chez Bernard « Au Voyageur ».

Sur les photos, la doyenne du club, Madame GROS Monique, 92 ans 1/2 avec les deux nouveaux adhérents.



Association Kreadeko



En cette rentrée 2016-2017, l'Association Kréadéko reprendra son activité hebdomadaire à compter du Jeudi 15 septembre 20h15.

Exceptionnellement en cette fin d'année il n'y aura pas de « Marché de Noël »



Bonne Reprise à toutes et à tous !
L'Equipe Kréadéko

Les Bielles Brevannaises

10^e bourse des bielles brevannaises le 21 août

Après une 9^{ème} édition plus que morose, celle-ci ayant dû subir les affres de la météo, heureusement, cette 10^{ème} édition aura bénéficié d'une météo beaucoup plus clémente...

Pourtant samedi dès 9 heures, nous n'aurions rien parié pour le lendemain.

En effet, alors que toute l'équipe était présente pour assurer le montage, et la préparation des stands pour le lendemain, la pluie s'est invitée, pour ne pas nous quitter de la journée.

C'est donc sous la pluie que l'ensemble des opérations de montage ont été effectuées bon gré malgré.

Dès 9 heures le dimanche, comme le prévoyait le programme de la journée, tout était prêt. Le soleil brillait !



Tous les carrefours du coin présentait une petite flèche jaune fluo et conduisait les collectionneurs et visiteurs vers la place de la mare du village... Le fléchage a dû être efficace car dès 10 heures, le flux des autos de collection n'a plus cessé, ceci jusqu'à 17 heures.

Grâce à un parcours préparé par Patrick SEIGNEZ, un cortège de voitures diverses et variées a parcouru les alentours pour sortir un peu les visiteurs du parc. Alors que ce groupe revenait, vers 11h30 ; l'apéritif était servi à la buvette et le repas de midi pouvait être proposé à ceux qui le souhaitaient. Ainsi, plus de 80 plateaux repas ont été servis pendant une petite heure. Dès ce repas englouti, il était l'heure de donner le meilleur de soi en jouant au jeu du lancer de bielles, sport incontournable de cette journée. Le jeu d'adresse terminé et les cadeaux remis, il était aussitôt temps de commencer la présentation des voitures présentes et, croyez-moi, il y en avait de très belles et de très rares.



Une première présentation : Celle des Renault puisque la marque était cette année « invitée d'honneur ». Le temps de classer les 3 plus belles Renault élues par un jury pris au hasard dans le public, il était temps de juger les « multimarques » pour en sélectionner 3 autres. Les 2 coupes offertes par le crédit mutuel remises au gagnant, il était rapidement 18 heures, heure de fermeture de l'exposition.

Environ 500 voitures ont franchi la barrière de la bourse des bielles cette année, tout cela n'aurait pas été possible sans le concours des bénévoles de l'association, mais également de la propriétaire du terrain occupé par les exposants et évidemment, le comité des fêtes du village ainsi que l'équipe municipale qui, je le rappelle, nous facilite grandement la tâche chaque année.

Que tous soient chaleureusement remerciés !

le 24 septembre à 13h30 à la carrosserie d'art a eu lieu le départ du 10^{ème} rallye des bielles. P.Verdenet

APE



La vente de fleurs...

Des manifestations réussies...



Le barbecue de fin d'année...

Un regret pourtant : Le mauvais temps n'a pas permis l'organisation du vide grenier qui a dû être annulé en juin et en septembre.

QI GONG

COURS DE QI GONG à la salle JEAN FERRAT

Vous êtes venus nombreux à la réunion d'information du 14 juin.
Les cours hebdomadaires annoncés ont lieu tous les mardis.
de 17h45 à 19h
et de 20h à 21h15

Il reste quelques places pour les personnes intéressées.

Rappel: les Brevannais bénéficient d'une réduction de 25%.

Contact: Catherine CHANDON Association "Le Moment Présent"
06 67 78 43 34 - 03 84 82 08 72
13, rue Marlin, 39100 BREVANS.
mail: cat.chandon@gmail.com



QU'EST-CE QUE LE QI GONG ?

Un art énergétique chinois très ancien (plusieurs millénaires) dont l'objectif est thérapeutique. Un travail sur l'énergie vitale, qui sert à se maintenir en bonne santé.

YOGA du RIRE

Une nouvelle association s'est créée sur notre village : « la Bienveillance »,
Sise au 14, rue des Vignes à Brevans.

Présidente :

Mme Thérèse Gualandi

Secrétaire trésorière:

Mme Corinne Trinel

Les cours ont lieu le **JEUDI**
de 19h30 à 20h30
Salle des Associations
A BREVANS

Nouveau à Dole et Brevans
Venez essayer 1x gratuitement
Le remède 100% naturel pour:
*Chasser le stress et la déprime
*Installer la détente et la bonne humeur
*Et vivre dans la joie et la pensée +++
YOGA DU RIRE :-)
Ateliers Comtois 58bis rue du G. Lachiche Dole
Mardi 19-20h Jeudi 12h15-13h15
Brevans Jours et horaires à définir
+ d'info 06 63 16 53 81

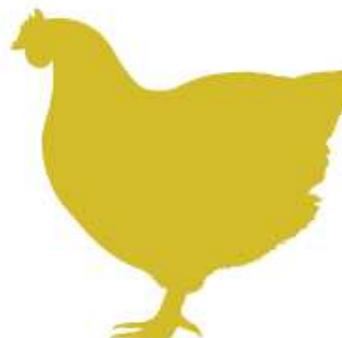
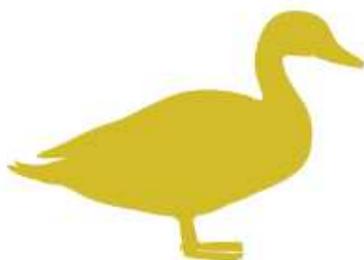
Le Yoga du rire est une nouvelle discipline conçue par le Dr Madan Kataria et sa femme, prof de yoga, en 1995, pour diffuser les bienfaits du rire en nous et autour de nous.

C'est une activité complète qui allie détente du corps et de l'esprit. Une séance se compose d'un échauffement du corps, d'étirements, d'exercices de libération des tensions, de respiration, de musculation, d'échange, de rires et se termine par une relaxation. L'énergie installée dynamise et nourrit la joie de vivre, la pensée positive, la confiance, l'estime de soi et la santé!

Cette activité est animée par
Safia Gualandi Bah
Prof certifié de l'institut français et internat
du yoga du rire & du rire santé
Coach de vie
Sophrologue

**"Nous ne rions pas parce que nous sommes
heureux, nous sommes heureux
parce que nous rions"**

On est heureux! Et quand on est heureux, on a le cœur en
paix. C'est aussi un objectif du Yoga du rire:
Contribuer à la paix dans le monde.



LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

À APPLIQUER DANS LES BASSES COURS

À destination des détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle, non commerciale

- ▶ Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- ▶ **Aucune volaille** (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact** direct ou avoir accès à des **volailles d'un élevage professionnel**.
- ▶ **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- ▶ **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages**, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
 - ▶ **Protéger** et entreposer la **litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
 - ▶ **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
 - ▶ Si les **fientes et fumiers** sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
 - ▶ Réaliser un **nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.



RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- ➊ Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- ➋ Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- ➌ Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).
- ➍ Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux
- ➎ Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Une plaquette à l'attention des personnes intéressées est disponible en mairie